

C.R.P.E. 2018 – Epreuve de FRANÇAIS

Rapport de jury

1- Résultats chiffrés comparés sur les 4 dernières années

Moyennes de l'épreuve (sur 40) :

	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015
Concours externe PUBLIC	21	21.27	18.88	20.03
Concours externe PRIVE	21.87	20.43	20.09	20.19
3^{ème} concours PUBLIC	18,83	19.44	14.80	12.63
2nd concours interne PUBLIC	19,75	/	/	/

Pourcentage de copies inférieures à la moyenne en 2017/2018 et en 2016/2017 :

	2017/2018			2016/2017		
	Nombre de copies	% de copies < moyenne	% de copies > moyenne	Nombre de copies	% de copies < moyenne	% de copies > moyenne
PUBLIC	421	49.4 %	50.6 %	455	52,5%	47,5 %
PRIVE	53	47 %	53 %	64	54,7 %	45,3 %
3^{ème} concours	50	52 %	48 %	48	52,1%	47,9 %
2nd concours interne	21	43 %	57 %	/	/	/

Distribution des notes selon les concours	Distribution des notes	% de copies éliminées	% de copies ayant perdu les 5 points d'orthographe
PUBLIC	2.25 à 36.5	3.56 % (15 copies)	17.3 % (73 copies)
PRIVE	11 à 32.50	0 %	9.4 % (5 copies)
3^{ème} concours	6.63 à 31.25	6 % (3 copies)	14 % (7 copies)
2nd concours	5 à 29.5	14 % (3 copies)	14 % (3 copies)

- ⇒ 21 candidats sur 545 sont éliminés => **3.8 %**
- ⇒ **17.3 %** des candidats du concours public ont perdu les 5 points de « correction syntaxique et de qualité écrite de la production ».
- ⇒ **3.6 %** des candidats du concours public ont obtenu les 5 points de « correction syntaxique et de qualité écrite de la production ».

Moyennes comparées pour chaque partie de l'épreuve	Partie 1 (Textes) /11	Partie 2 (Etude de la langue) /11	Partie 3 (Didactique) /13	Correction langue /5
PUBLIC	5.50	5.83	7.37	2.52
<i>Rappel 2016/2017</i>	5.64	6.87	6.36	2.54
<i>Rappel 2015/2016</i>	5.86	4.91	5.41	2.77
PRIVE	5.78	5.81	7.51	2.81
<i>Rappel 2016/2017</i>	4.88	7.07	5.49	2.98
<i>Rappel 2015/2016</i>	6.54	4.81	5.44	3.43
3^{ème} concours	4.87	4.62	6.62	2.85
<i>Rappel 2016/2017</i>	6.03	5.69	5.92	2.03
<i>Rappel 2015/2016</i>	4.87	3.88	3.71	2.35
2nd concours	6.19	5.05	6.61	2.83

2 – Analyse de l'épreuve de français CRPE 2018

Cette analyse est élaborée à partir des commentaires remis par les correcteurs à l'issue de la phase d'harmonisation.

Question relative aux textes proposés :

On évalue, dans cette première partie, la capacité des candidats à lire et comprendre des textes, à dégager les enjeux du corpus et à développer une argumentation qui réponde à la question posée.

Cette première partie a été difficile et rarement réussie. Des textes pour la plupart non littéraires, d'idées, parfois résistants, ont pu nécessiter un travail de compréhension long. De nombreuses copies témoignent de difficultés à lire finement un texte mais surtout à élaborer un discours clair, synthétique et à produire un développement simple mais structuré et "guidé". Les candidats paraphrasent souvent, reformulent assez difficilement, "se perdent en route". Ont été notés une absence de construction des réponses (peu de plans ou peu de plans opérants) et quelques contresens (notamment sur les textes de Hugo et de Todorov). Le guidage est pratiquement toujours insuffisant : paragraphes inexistant, connecteurs peu nombreux, pas d'impression de progresser dans une démonstration.

Les candidats perdent parfois du temps à faire une introduction fastidieuse qui rappelle le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre, la date de publication et l'éditeur, sous forme de catalogue de textes. Il serait peut-être plus judicieux de présenter les textes au départ en ayant déjà cerné le sujet ceci afin d'éviter l'ordre, à chaque fois identique, du support donné sous forme de catalogue.

Beaucoup de candidats traitent cette première partie en fin d'épreuve : ils manquent alors de temps pour comprendre et analyser les textes, mais aussi pour rédiger leur argumentaire.

Connaissance de la langue :

Les mots à étudier dans la question 1 de la première partie (*incompréhension et appréhension*) ont posé problème aux candidats.

Les candidats ne manifestent pas un esprit de synthèse pour la question sur les temps et les modes (question 2). Des confusions ont été relevées entre passé simple / présent, présent de l'indicatif / présent de l'impératif ; beaucoup de confusions aussi dans le relevé et dans le non-respect de la consigne : des candidats ont fait état du participe présent et du gérondif.

Les candidats ont parfois travaillé sur le paratexte, et non sur le texte lui-même, voire les deux.

A aussi été observé un oubli fréquent - ou une méconnaissance - des modes. Le conseil de lire attentivement les consignes est renouvelé.

Très peu de candidats ont perçu le double classement possible pour le verbe "éblouit".

Pour la question 3, on attend de la part de futurs professeurs des écoles qu'ils sachent énoncer clairement les règles d'accord. Ceci est souvent approximatif alors que de la rigueur est indispensable dans ce domaine.

La forme passive attendue pour « englouti » a été très rarement mentionnée.

La question 5 portant sur le réseau d'images à identifier n'a pas été comprise. La question a ainsi donné lieu à des remarques très diverses. Les candidats ont souvent voulu relever une figure de style sans pour autant l'interpréter.

Analyse de supports d'enseignement :

Ce sujet était assez simple et accessible.

Les candidats possèdent des compétences d'analyse didactique intéressantes.

La question 1 portant sur la prise de parole de Marie, Quentin et Lou n'a souvent pas eu le traitement attendu. Plusieurs candidats ont fourni une réponse d'ensemble et n'ont pas analysé les interventions individuelles. Le rôle de l'enseignant de façon générale a été bien traité. Les candidats ayant eu des difficultés ne semblaient pas avoir une représentation d'une séquence globale d'enseignement : ils ont souvent envisagé les questions individuellement.

Parfois, les candidats ne synthétisent pas assez. Ils ne dégagent pas de compétences, mais des savoir-faire particuliers (question 3). La grille de critères de réussite a souvent été paraphrasée, et non analysée. Une parfaite connaissance des programmes est attendue. Les candidats ont parfois confondu compétences et critères de réussite.

Correction syntaxique et qualité écrite de la production

Le niveau de langue est globalement insuffisant pour une part importante des candidats.